

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL DESCOMBES

## **Le déficit de la population dans les régions montagneuses**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 58 (1917), p. 38-45

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1917\\_\\_58\\_\\_38\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1917__58__38_0)

© Société de statistique de Paris, 1917, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## II

### LE

## DÉFICIT DE LA POPULATION DANS LES RÉGIONS MONTAGNEUSES

L'héroïque effort dans lequel les nations civilisées réunissent des millions d'hommes et des milliards de francs, pour la victoire certaine contre l'agression froidement préméditée d'une barbarie déguisée en *Kultur*, attire sérieusement l'attention publique sur le déficit de la population française.

La population de la France n'a pas continué son accroissement normal pendant que doublait celle de l'Allemagne, que celles de l'Angleterre et de la Belgique augmentaient dans une proportion plus considérable encore; sa progression de plus en plus lente est maintenant nulle, et l'immense péril de

la dépopulation, depuis longtemps signalé par de savants auteurs (1), a fait instituer par décret du 5 novembre 1912 une commission extraparlamentaire, chargée d'étudier toutes les questions nationales, sociales, fiscales, relatives à la dépopulation de la France et de rechercher les moyens d'y remédier.

Tous les auteurs comme tous les rapporteurs ont indiqué, à côté d'une cause générale qui est l'insuffisance de la natalité, un assez grand nombre de causes particulières ou locales.

Parmi les causes particulières de la dépopulation, il en est une qui mérite une attention toute spéciale, car elle s'étend à plus de la moitié des départements français : c'est l'exode des montagnards, qui doit être l'objet spécial de cette étude.

L'exode des montagnards, plus désastreux encore que la désertion des campagnes, draine dans de vastes régions au climat sévère une population robuste, façonnée par l'atavisme à leurs conditions d'existence, qui les quitte avec regret et n'y pourra jamais être remplacée.

Il a été trop souvent considéré comme un simple déplacement d'habitants, et l'opinion publique semble avoir été peu frappée de son influence sur la dépopulation générale. Cette influence est pourtant considérable; car les montagnards, attirés par l'appât de salaires élevés dans les villes, où l'obligation de tout acheter, jusqu'à l'eau, rend l'existence bien plus onéreuse, y deviennent rapidement la proie de la misère et de toutes les épidémies contre lesquelles l'air pur des montagnes ne les a pas mithridatisés (2). Tous ne limitent pas d'ailleurs leur exode au territoire national; beaucoup quittent la France, et les 1.618 habitants émigrés à l'étranger pendant l'année 1881 du seul département des Basses-Pyrénées suffisent à montrer la grande part que l'expatriation tient dans cet exode.

Si nuisible déjà par lui-même, l'exode des montagnards a généralement masqué la dépopulation réelle de maint département, où le nombre total des habitants augmentait facticement par l'immigration des montagnards, pendant que leur population sédentaire, celle des autochtones, diminuait considérablement. Les administrateurs des départements riches, ainsi repeuplés aux dépens des régions montagneuses, pouvaient croire que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes; et ceux des départements montagneux fermaient les yeux sur leur dépopulation, en se figurant que c'était un simple déplacement.

L'industrie et le commerce de la France, toujours en quête de débouchés lointains pour leurs produits, ont gravement à souffrir du dépeuplement des montagnes. Si la population française avait doublé depuis 1846, comme ont fait celles de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne, la consommation intérieure serait deux fois plus considérable, et la construction des bâtiments nécessaires pour loger quarante millions d'habitants supplémentaires aurait accru dans une proportion semblable le débouché intérieur de nos industries. Mais, pour elles aussi, l'immigration des montagnards a masqué la diminution

---

(1) Paul LEROY-BEAULIEU, *La Question de la Population*. Paris, 1913, Librairie Alcan; Jacques BERTILLON, *La Dépopulation de la France*. Paris, 1911. Librairie Alcan; Georges ROSSIGNOL, *Un Pays de Célibataires et de Fils uniques*. Librairie Delagrave.

(2) CHEYSSON, *L'Invasion de la Misère provinciale à Paris* (*Bulletin de l'Office central des Œuvres de bienfaisance*, 1904).

de la population sédentaire dans les départements riches, et la facilité temporaire de recruter leur personnel ouvrier parmi les montagnards déracinés les aveuglait sur les périls inhérents à l'oubli de la repopulation.

Pour être à même d'analyser partout la cause de cet exode montagnard et d'y chercher des remèdes, il convient d'apprécier son importance générale et de préciser la mesure dans laquelle se sont dépeuplées les circonscriptions montagneuses.

#### ÉVALUATION DU DÉFICIT

Un examen d'ensemble a montré que la population des montagnes avait augmenté depuis 1801 jusqu'en 1846, et qu'elle avait diminué depuis (1). Une première évaluation de son déficit par département l'a fait ressortir à environ 4 millions d'habitants (2), mais elle était au-dessous de la réalité, parce que le dépeuplement de certains arrondissements s'y trouve masqué par l'immigration des montagnards dans d'autres parties du département auquel ils appartiennent, et, dans ces conditions, il convient de calculer à nouveau le déficit par arrondissement.

Cent quarante-huit arrondissements montagneux, dont la population s'était élevée de 9.644.198 habitants en 1801, à 11.830.171 en 1846, ne possédaient plus que 9.758.910 habitants en 1911. Dans chacun d'eux la population avait augmenté pendant la première période de quarante-cinq ans, puis diminué pendant la seconde période de soixante-cinq ans. La diminution correspondant à la seconde période est d'ailleurs loin de représenter le déficit de leur population en 1911, car l'accroissement de la population constaté pendant les quarante-cinq premières années aurait normalement dû continuer pendant les soixante-cinq années suivantes. On a donc calculé, par arrondissement comme il avait été fait précédemment par département, la population normale de 1911, en ajoutant à la population réelle de 1846 les soixante-cinq quarante-cinquièmes (65/45) de l'augmentation réalisée pendant la période 1801-1846, puis on a retranché la population réelle en 1911 de cette population normale pour obtenir le chiffre du déficit.

Ce déficit, dont le détail présenté dans les tableaux annexés fait ressortir l'ensemble à 5.228.777 habitants, est supérieur au triple de la population que le démembrement de l'Alsace-Lorraine avait enlevée à la France.

On trouverait pour ce déficit un chiffre bien plus considérable, dépassant 12 millions d'habitants, si l'on se conformait à l'usage courant en appliquant à la population de 1846 le taux d'accroissement des pays voisins dont le nombre d'habitants a doublé depuis cette époque. Mais, pour éviter toute crainte d'exagération, on s'est contenté d'attribuer à chaque circonscription le taux d'accroissement qu'elle avait déjà réalisé, en ne tenant compte que des arrondissements dont la population avait augmenté pendant la première période et diminué pendant la seconde.

---

(1) Paul DESCOMBES, *La Défense forestière et pastorale*. Paris, 1911, Gauthier-Villars, éditeur

(2) *Le Déboisement, la Dépopulation et la Défense nationale (Revue Philomatique de Bordeaux et du Sud-Ouest, janv.-févr. 1915)*.

**DÉFICIT DE LA POPULATION DANS 148 ARRONDISSEMENTS DES RÉGIONS MONTAGNEUSES**

DÉPARTEMENTS (1)	ARRONDISSEMENTS (2)	POPULATION		AUGMENTATION		POPULATION EN 1911		DÉFICIT D'HABITANTS		DIMINUTION DE LA POPULATION (col. 4 — col. 8) (11)
		1801 (3)	1846 (4)	RÉELLE DE 1801 A 1846 (col. 4 — col. 3) (5)	NORMALE DE 1846 A 1911 $\frac{65}{45}$ (col. 5 X $\frac{65}{45}$ ) (6)	NORMALE (col. 4 + col. 6) (7)	RÉELLE (8)	OMBRE (col. 7 — col. 8) (9)	Taux pour 100 (col. 9 et col. 8) (10)	
<b>RÉGION DES ALPES (22 arrondissements)</b>										
Alpes (Basses).....	Les 5 arrondissem..	133.966	156.675	22.709	32.802	189.477	107.231	82.246	77,1	19.144
Alpes (Hautes)....	Les 3 arrondissem..	112.500	133.100	20.600	29.755	162.855	105.083	57.772	54,9	28.017
Drôme.....	Die.....	57.111	66.587	9.476	13.688	80.275	49.172	31.103	63,2	17.415
	Montélimart.....	48.888	67.881	18.993	27.435	95.316	57.467	37.849	65,8	10.411
	Nyons.....	30.246	36.329	6.083	8.787	45.116	24.537	20.579	83,8	11.792
Isère.....	Saint-Marcelin.....	68.540	88.029	19.489	28.151	116.180	71.966	44.214	61,1	16.063
	La Tour-du-Pin.....	98.336	136.627	38.291	55.309	191.936	116.113	75.823	65,3	20.514
	Vienne.....	104.688	154.803	50.115	72.388	227.191	131.068	96.123	73,9	23.735
Savoie.....	Les 4 arrondissem..	426.000	564.137	138.137	199.531	763.688	503.027	260.641	51,5	61.110
Savoie (Haute)....	Les 1 arrondissem..									
	<b>TOTAUX...</b>	<b>1.080.275</b>	<b>1.404.168</b>	<b>323.893</b>	<b>467.846</b>	<b>1.872.014</b>	<b>1.165.664</b>	<b>706.350</b>	<b>60,5</b>	<b>238.504</b>
<b>RÉGION DU PLATEAU CENTRAL (26 arrondissements)</b>										
Allier.....	Gannat.....	53.574	68.669	15.095	21.805	90.474	57.748	32.726	56,8	10.921
Ardèche.....	Les 3 arrondissem..	266.656	379.614	112.958	163.161	512.775	331.801	210.974	63,5	47.813
Aveyron.....	Millau.....	56.189	66.052	9.863	11.246	80.298	59.679	20.619	31,1	6.373
	Rodez.....	80.089	107.534	27.445	39.643	147.177	104.552	42.625	40,7	2.982
	Saint-Affrique.....	48.979	59.794	10.815	15.621	75.415	50.209	25.206	17,9	9.885
Cantal.....	Aurillac.....	81.419	96.918	15.497	22.384	119.300	87.382	31.918	36,5	9.534
	Mauriac.....	50.609	61.509	10.900	15.741	77.253	56.086	21.167	37,7	5.423
	Murat.....	29.540	65.849	36.309	52.004	117.553	31.905	85.648	»	33.641
Corrèze.....	Les 3 arrondissem..	243.654	317.569	73.915	106.767	424.336	309.646	114.690	37,0	7.323
Creuse.....	Les 4 arrondissem..	218.041	285.680	67.639	97.702	383.382	266.188	117.194	44,0	19.492
Dordogne.....	Bergerac.....	103.931	119.321	15.390	22.241	141.552	98.019	43.533	44,1	21.302
	Nontron.....	67.783	86.211	18.428	26.619	112.830	79.845	32.985	41,3	6.366
	Ribérac.....	61.636	73.165	11.529	16.654	89.819	60.955	28.864	17,4	12.210
	Sarlat.....	93.358	115.947	22.589	32.628	148.575	86.552	62.023	76,2	29.895
Loire (Haute)....	Brioude.....	71.362	84.329	12.967	18.731	103.060	70.095	32.965	47,2	11.234
Lot.....	Les 3 arrondissem..	262.151	294.566	32.415	46.822	311.388	205.769	105.619	65,9	88.797
Lozère.....	Les 3 arrondissem..	126.503	143.331	16.828	24.308	167.639	122.798	44.841	36,5	20.593
Puy-de-Dôme....	Les 5 arrondissem..	507.128	601.594	94.466	136.452	738.046	525.916	212.130	40,3	75.678
Tarn.....	Castres.....	106.805	143.743	37.138	53.644	197.387	127.429	69.958	57,2	16.314
	Gaillac.....	59.877	72.422	12.745	18.412	90.634	50.525	40.809	79,7	21.897
	Lavaur.....	42.028	53.282	11.254	16.256	69.538	43.982	25.556	56,3	9.900
	<b>TOTAUX...</b>	<b>2.630.912</b>	<b>3.296.797</b>	<b>665.885</b>	<b>961.834</b>	<b>4.258.631</b>	<b>2.827.021</b>	<b>1.431.610</b>	<b>50,6</b>	<b>169.776</b>

DÉPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	POPULATION		AUGMENTATION		POPULATION EN 1911		DÉFICIT D'HABITANTS		DIMINUTION DE LA POPULATION (col. 4 — col. 8)
		1801	1846	RÉEL DE 1801 à 1846 (col. 4 — col. 3)	NORMALE DE 1846 à 1911 $\left(\frac{65}{45} \times \text{col. 5}\right)$ (col. 5 X $\frac{65}{45}$ )	NORMALE (col. 4 + col. 6)	RÉELLE	NOMBRE (col. 7 — col. 8)	TAUX POUR 100 (col. 9 et col. 8)	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	11
<b>RÉGIONS DIVERSES (69 arrondissements)</b>										
Ain	Les 5 arrondissem.	297.071	367.362	70.291	101.532	468.894	312.842	126.412	36,9	24.880
Ardennes	Rethel	54.436	70.571	16.138	23.311	93.865	44.994	48.891	108,6	25.580
	Sedan	50.991	67.189	16.192	23.389	90.572	65.781	24.791	37,6	1.402
	Vouziers	32.352	72.371	20.022	28.921	101.295	43.583	57.702	132,6	28.841
Aube	Arceis-sur-Aube	32.041	36.625	4.584	6.621	43.246	26.684	16.562	60,5	9.941
	Bar-sur-Aube	36.001	43.560	7.559	10.919	54.179	32.201	22.278	69,1	11.359
	Bar-sur-Seine	48.825	52.031	3.206	4.631	56.662	33.567	23.095	68,6	18.464
Corse	Calvi	19.085	21.335	2.250	7.583	31.918	23.277	8.611	37,8	1.059
Côte-d'Or	Beaune	104.674	125.315	20.611	29.816	155.131	99.066	56.065	56,5	26.219
	Châtillon	48.111	51.221	6.110	8.825	63.046	35.099	27.917	79,6	19.122
	Semur	66.654	70.227	3.573	5.161	75.388	52.099	23.289	44,6	18.128
Côtes-du-Nord	Lannion	85.113	114.361	28.951	41.818	156.182	100.976	55.206	51,6	13.338
	Loudéac	87.144	91.137	6.993	10.101	104.238	86.183	18.055	20,9	7.954
	Saint-Brieuc	145.979	177.822	31.813	45.995	223.817	171.937	51.880	30,1	5.865
Doubs	Baume-les-Dames	56.467	67.826	11.359	16.407	81.238	50.304	31.929	67,4	17.522
	Besançon	88.801	109.136	20.335	29.372	135.508	107.003	31.505	29,4	2.133
	Pontarlier	13.034	51.583	8.554	12.355	63.943	50.189	13.754	27,4	1.399
Gard	Uzès	60.952	89.536	19.584	28.288	117.824	64.627	53.197	82,3	24.909
	Le Vigan	55.657	66.667	11.030	15.932	82.599	50.212	32.387	64,5	16.155
Hérault	Lodève	45.920	56.056	10.136	14.641	70.697	19.454	21.243	23,1	6.602
	Saint-Pons	36.028	19.466	13.438	19.411	68.877	37.882	30.995	81,7	11.584
Jura	Les 5 arrondissem.	288.151	316.150	27.999	40.143	356.593	252.714	103.879	41,1	63.136
Lot-et-Garonne	Les 4 arrondissem.	323.940	346.260	22.320	32.240	378.500	268.083	110.417	41,1	78.177
Manche	Avranches	96.140	117.909	21.429	30.953	148.862	89.140	59.722	71,8	28.769
	Coutances	130.130	132.857	2.427	3.506	136.363	81.052	52.311	62,2	48.805
	Mortain	69.566	75.864	6.298	9.097	94.961	55.397	29.564	44,3	20.467
	Saint-Lô	90.329	100.208	9.879	14.269	114.177	78.558	35.519	45,7	21.650
Marne	Sainte-Menehould	31.010	36.104	5.394	7.791	44.195	25.409	18.786	78,5	10.995
	Vitry-le-François	48.352	52.137	3.785	5.467	57.604	12.547	15.057	35,3	9.590
Marne (Haute)	Les 3 arrondissem.	226.655	262.079	35.424	51.169	313.248	214.765	98.483	45,0	47.311
Meuse	Les 4 arrondissem.	269.522	325.710	56.188	81.160	406.870	277.955	128.915	46,4	47.755
Nièvre	Château-Chinon	48.176	69.087	19.611	28.327	96.414	62.111	34.300	55,0	5.973
	Clamecy	59.601	78.172	18.571	26.825	101.997	53.855	51.142	94,9	24.317
	Cosne	52.401	78.412	21.011	30.349	103.761	65.234	38.527	59,0	8.178
Saône-et-Loire	Charolles	104.057	128.332	24.275	35.064	168.396	125.965	37.431	29,7	2.367
	Louhans	74.873	88.334	13.461	19.144	107.778	81.091	23.687	28,1	4.211
	Mâcon	101.902	119.950	18.048	26.069	116.019	100.579	45.440	45,1	19.371
Saône (Haute)	Les 3 arrondissem.	291.579	347.096	55.517	80.191	427.287	259.158	168.129	61,8	87.998
Var	Brignolles	65.242	88.857	3.615	5.221	71.078	46.083	27.995	60,7	22.774
	Draguignan	73.254	86.498	13.744	19.852	106.850	79.494	27.356	34,1	7.501
Vaucluse	Apt	48.822	55.120	6.598	9.590	64.950	41.733	23.217	55,6	13.687
	Carpentras	39.714	55.714	16.000	23.111	78.225	44.468	34.357	77,2	11.216
	Orange	51.293	71.537	17.244	24.908	96.445	62.689	33.756	53,8	8.848
Vienne (Haute)	Bellac	76.425	84.295	7.870	11.368	95.663	80.071	15.592	19,4	1.224
Vosges	Mirecourt	66.659	74.084	7.425	10.725	84.809	57.399	27.410	47,9	16.685
	Neufchâteau	55.328	65.745	10.417	15.047	80.792	45.345	35.447	78,1	20.400
Yonne	Les 5 arrondissem.	320.596	374.856	54.260	78.376	453.232	303.889	149.343	49,1	70.967
<b>TOTAUX</b>		<b>4.632.273</b>	<b>5.466.872</b>	<b>834.599</b>	<b>1.205.531</b>	<b>6.672.408</b>	<b>4.468.337</b>	<b>2.204.066</b>	<b>49,3</b>	<b>998.535</b>

DÉPARTEMENTS (1)	ARRONDISSEMENTS (2)	POPULATION		AUGMENTATION		POPULATION EN 1911		DÉFICIT D'HABITANTS		DIMINUTION DE LA POPULATION (col. 4 - col. 8) (11)
		1801 (3)	1846 (4)	RÉELLE DE 1801 A 1846 (col. 4 - col. 3) (5)	NORMALE DE 1846 A 1911 $(\text{col. 5} \times \frac{65}{45})$ (6)	NORMALE (col. 4 + col. 6) (7)	RÉELLE (8)	OMBRE (col. 7 - col. 8) (9)	Taux pour 100 (col. 9 et col. 8) (10)	
<b>RÉGION DES PYRÉNÉES (21 arrondissements)</b>										
Ariège.....	Les 3 arrondissem.	196.454	270.535	74.081	107.005	377.510	198.725	178.815	80,9	71.810
Aude.....	Castelmaudary . . .	15.738	54.735	9.022	13.030	67.785	11.069	26.716	65,0	13.686
	Limoux . . . . .	59.891	76.109	16.218	23.421	99.593	58.206	11.327	71,0	17.903
Garonne (Haute)...	Muret . . . . .	71.691	91.777	20.086	29.012	120.789	70.123	50.666	72,2	21.654
	Saint-Gaudens . . .	103.674	117.798	14.124	20.408	138.206	103.508	31.698	33,6	14.290
	Villefranche . . . .	51.966	65.040	13.134	18.969	84.009	43.779	10.230	91,9	21.261
Ters.....	Les 5 arrondissem.	270.609	314.885	44.276	63.967	378.852	221.994	156.858	71,1	92.891
Pyrénées (Basses)...	Mauléon . . . . .	58.536	76.187	17.641	25.480	101.667	60.190	11.177	64,7	15.637
	Oloron . . . . .	63.728	77.663	13.940	20.136	97.804	60.066	37.738	62,8	17.602
	Orthez . . . . .	72.026	85.929	13.903	20.073	106.002	63.146	42.556	67,1	22.183
	Pau . . . . .	93.326	128.136	34.810	50.279	178.415	126.801	51.611	40,7	1.332
Pyrénées (Haute -)	Les 3 arrondissem.	174.741	251.285	76.544	110.563	361.818	206.105	155.743	27,0	45.180
Pyrénées-Orientales.	Prades . . . . .	38.413	52.230	13.817	19.959	72.189	48.573	28.616	65,6	8.657
	<b>TOTAUX . . .</b>	<b>1.300.738</b>	<b>1.662.332</b>	<b>361.596</b>	<b>522.305</b>	<b>2.181.639</b>	<b>1.297.888</b>	<b>886.751</b>	<b>68,4</b>	<b>364.146</b>
<b>RÉCAPITULATION PAR RÉGIONS</b>										
ALPES. . . . .		1.080.275	1.104.168	323.893	467.846	1.872.014	1.165.661	706.350	60,5	234.504
PLATEAU CENTRAL. . . . .		2.630.912	3.296.797	665.885	961.834	4.258.631	2.827.021	1.431.610	50,6	469.776
RÉGIONS DIVERSES. . . . .		4.632.273	5.466.872	834.599	1.205.531	6.672.403	4.468.337	2.204.066	19,3	998.535
PYRÉNÉES. . . . .		1.300.738	1.662.334	361.596	522.305	2.184.639	1.297.888	886.751	68,4	364.146
<b>TOTAL GÉNÉRAL. . . . .</b>		<b>9.644.198</b>	<b>11.830.171</b>	<b>2.185.973</b>	<b>3.157.516</b>	<b>14.987.687</b>	<b>9.758.910</b>	<b>5.228.777</b>	<b>53,5</b>	<b>2.071.261</b>

Ce déficit d'habitants, dont l'évaluation la plus modérée surpasse la population totale de plus de trente départements montagneux, doit attirer la plus sérieuse attention, et l'on ne saurait attendre pour y remédier que soient résolus tous les délicats problèmes que l'alcoolisme, les maladies contagieuses et le malthusianisme soulèvent pour le relèvement de la natalité.

**CAUSES DE L'EXODE MONTAGNARD**

L'exode des montagnards français ne peut être expliqué par le seul effet de la nature montagnaise du sol; car la Suisse, couverte de montagnes dans toute son étendue, a vu sa population augmenter de plus de moitié (1) pendant

(1) La Suisse avait 2.393.000 habitants en 1851 et 3.742.000 en 1911. Augmentation de 58,8 %.

que se dépeuplaient les hautes vallées de notre pays. Mais la prospérité forestière et pastorale de la Suisse est restée pour ses montagnards une source de richesses toujours croissante, qui contraste de frappante façon avec la dénudation des montagnes françaises, devenues incapables de nourrir les troupeaux dont les habitants tirent leurs principaux éléments d'existence.

Les montagnards français, que la dénudation de leur sol obligeait à réduire le bétail dont ils vivent (1), ont accéléré partout le mouvement d'émigration dont le préfet des Basses-Alpes montrait l'origine il y a plus d'un demi-siècle : « Il est certain, disait-il, que le sol productif des Alpes diminue chaque jour avec une effroyable rapidité, emporté par le flot sans cesse croissant des torrents... En 1852 j'ai dû signaler que la population du département avait diminué de 5.000 habitants. Les maires auxquels j'ai demandé la cause de cette diminution ont été unanimes à reconnaître qu'elle provenait de l'émigration des familles de cultivateurs, qui ne trouvent plus de moyens d'existence là où leurs pères avaient autrefois l'aisance (2). »

(1) Pendant que l'augmentation du troupeau national était une des caractéristiques du progrès agricole, la décadence pastorale s'est manifestée dans beaucoup de départements montagneux par une diminution du cheptel.

D'après les statistiques publiées par le ministère de l'Agriculture, dont la comparaison s'opère généralement en employant comme unité d'équivalence la baccade (une tête de gros bétail ou dix têtes de petit bétail) pour tenir compte de la substitution désirable du gros bétail au petit, pendant la période 1852-1908 le troupeau national s'est accru dans son ensemble de 17,8 %, savoir :

France entière	1852		1908	
	Nombre de têtes	Nombre de baccades	Nombre de têtes	Nombre de baccades
Chevalins . . . . .	2.866.054	2.866.054	3.215.650	3.215.650
Bovidés. . . . .	10.093.737	10.093.737	14.239.730	14.239.730
Ovins. . . . .	33.283.592	3.328.359	17.456.380	1.745.638
Caprins . . . . .	1.337.940	133.794	1.424.870	142.487
Totaux . . . . .	47.581.323	16.421.944	36.336.630	19.343.505
Augmentation 17,8 % . . . . .		2.921.561		
		19.343.505		

Sans recourir au même genre de comparaison pour chiffrer dans chaque département montagneux les changements apportés pendant cette période à l'ensemble de son bétail, il suffira de mentionner ici le nombre successif des bovidés et des ovins dans quelques-uns des départements où le gros et le petit bétail ont diminué simultanément :

Départements	Nombre d'existences			
	Bovidés		Ovins	
	1852	1908	1852	1908
Basses-Alpes. . . . .	10.894	6.040	404.845	286.200
Cantal . . . . .	281.654	233.770	617.528	242.320
Pyrénées-Orientales.	25.447	20.590	413.738	203.860

(2) MOUGIN, *Grands Travaux en montagne* (Congrès forestier international, page 635) Paris, 1913, Touring-Club de France.

La cause du mal est depuis longtemps connue, et le mal grandit au lieu de se restreindre (1).

Le remède est également connu; il suffit de l'appliquer résolument.

L'amélioration pastorale et le reboisement, ces deux bases essentielles de la prospérité alpestre, fixeront à la montagne sa terre et sa population dès qu'on leur donnera le développement nécessaire. L'arsenal législatif est largement approvisionné pour ce résultat (2); tous les problèmes techniques ont été résolus par l'Administration forestière, dont les admirables reboisements servent d'exemple à toutes les nations; les difficultés transitoires qui suscitaient l'opposition des populations sont aujourd'hui surmontées (3), depuis que des leçons de choses dues aux initiatives désintéressées (4), dont l'Italie prépare déjà l'imitation dans l'Apennin (5), transforment les montagnards en amis de l'arbre; et, s'il était besoin de quelques lois complémentaires pour en accélérer l'effet, leurs textes sont déjà préparés et publiés (6).

## CONCLUSION

L'exode des montagnards est une cause particulière de la dépopulation; elle sévit depuis le milieu du dix-neuvième siècle, et le déficit de plus de 5 millions d'habitants résultant de cette seule cause dépasse la population totale de trente départements montagneux.

La source du mal est connue, ainsi que les remèdes qui lui peuvent être apportés. La France possède les lois nécessaires pour y remédier, et les moyens pratiques d'appliquer ces lois ont tous été contrôlés par l'expérience. Il suffit d'un vigoureux effort pour faire disparaître cette cause de la dépopulation, et l'ajournement de cet effort serait le comble de l'imprévoyance.

Paul DESCOMBES,

*Ingénieur, Directeur honoraire des Manufactures de l'État.*

---

(1) CARDOT, *Manuel de l'Arbre*. Paris, 1907, Touring-Club de France.

(2) *Le Dépeuplement des Montagnes et la Défense nationale (Revue politique et parlementaire*, septembre 1916).

(3) Paul DESCOMBES, *L'Évolution de la Politique forestière*. Paris, 1914, Berger-Levrault, éditeurs.

(4) Ces leçons de choses sont organisées depuis 1904 sur des milliers d'hectares affermés par l'Association centrale pour l'Aménagement des montagnes, reconnue d'utilité publique le 30 juillet 1914, qui a son siège à Bordeaux, 142, rue de Pessac.

(5) PERONA, *L'Opera della* Association centrale pour l'Aménagement des montagnes (*Rivista forestale italiana « l'Alpe »*, anno XI, 9-12). Traduction française dans *Pins et Résineux*. Journal, Bordeaux, 5 avril 1914.

(6) *Éléments de Sylvonomie*. Bordeaux, 1913. Imprimerie Gounouilhou.